



CESER – Assemblée plénière du 28/06/2022

Rapport-avis « *Orientation, reconversions, transitions professionnelles* »

Le groupe CGT félicite les collègues de la Commission « Formation pour tous et orientation tout au long de la vie », les rapporteurs et le chargé de mission qui ont produit, dans le droit fil de leur rapport de 2019 sur la réforme de la formation professionnelle, un travail de grande qualité, d'ampleur et de portée exceptionnelles.

Ce rapport-avis est ambitieux car il présente ce que signifie l'orientation tout au long de la vie au-delà du déclaratif des dispositifs existants.

Il met l'accent sur l'accompagnement des personnes, l'orientation ne pouvant se réduire à une bonne information. Le parti-pris de la prise en compte des projets de l'individu comme un des fils rouges du rapport est essentiel : s'orienter ne devrait pas être subi et revenir à endosser des choix qui ne sont pas les siens.

Un autre fil rouge est le poids déterminant de l'orientation dans la lutte contre les inégalités.

La mise en avant de l'abîme entre l'importance de l'orientation et la grande faiblesse des moyens humains et financiers consacrés est frappante.

Le rapport-avis pose fortement la question de la cohérence des démarches et des approches, des coopérations entre les acteurs, et donc celle de la gouvernance de l'orientation en région.

Enfin il accorde une part à un sujet capital aujourd'hui : les reconversions et transitions professionnelles dans un contexte de profondes mutations de l'économie, notamment pour faire face aux crises climatiques, environnementales et énergétiques.

Le groupe CGT insiste sur la question cruciale des enjeux et besoins pour les reconversions et transitions professionnelles, mise en lumière au travers de l'usine STELLANTIS à Douvrin. Les transitions numériques et environnementales impliquent des changements profonds au travail, dans les pratiques et les modes de production et l'émergence de nouveaux métiers. Il y a urgence à mettre autour de la table tous les acteurs de la formation professionnelle, de l'emploi, de l'insertion, mais aussi les collectivités territoriales, pour s'accorder sur les besoins à moyen et long terme des populations et des territoires en matière de réindustrialisation, de services publics, de services, de relocalisation, de circuits courts. A partir de ces besoins faire apparaître les métiers transformés et nouveaux, et au final définir les moyens nécessaires en termes d'orientation, de formation, de reconversion, de transformation de l'emploi. Il n'est plus entendable de s'arrêter aux besoins court-termistes des entreprises.

Une planification environnementale et sociale engageant l'ensemble de la société s'impose pour dégager des dispositifs de transitions collectives suffisamment séduisants pour les salariés (sécurisation des parcours professionnels, transférabilité des droits).

Le groupe CGT votera très favorablement le rapport-avis.